



28 février 2024

Peter Schiefke
Président du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Bonjour,

Le gouvernement du Canada se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de répondre au quinzième rapport du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, intitulé *Bâtir un Canada plus résistant aux changements climatiques*. Alors que les phénomènes météorologiques extrêmes et les dangers à évolution lente continuent de causer des dommages aux collectivités partout au Canada, le gouvernement du Canada reconnaît le besoin urgent d'accroître la résilience aux changements climatiques.

Cette année a été une étape importante pour l'adaptation au Canada, avec la publication de la première Stratégie nationale d'adaptation (SNA) du Canada, qui présente une approche globale de la société pour réduire les risques et construire des communautés résilientes aux changements climatiques. La SNA souligne la nécessité d'élargir les approches traditionnelles fondées sur les actifs et la gestion des infrastructures à un modèle fondé sur les systèmes qui situe les actifs au sein des systèmes d'infrastructure et entre eux. Cette approche tient compte des services essentiels fournis par les infrastructures, tels que les transports, les services publics et les communications, ainsi que du potentiel de risques et d'impacts en cascade.

Le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada, publié parallèlement à la SNA, a engagé 643 millions de dollars pour intensifier les actions en faveur d'infrastructures résilientes aux changements climatiques. Les investissements dans les infrastructures résilientes comprennent des engagements supplémentaires en faveur du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), pour l'élaboration de codes, de normes et d'orientations tenant compte des changements climatiques, ainsi que de nouveaux engagements en faveur de l'élaboration d'une trousse d'outils sur les changements climatiques pour les infrastructures accessible au public. Le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada a également engagé 530 millions de dollars pour élargir le Fonds municipal vert afin de soutenir les initiatives d'adaptation et les projets d'investissement communautaires, en s'appuyant sur les travaux d'atténuation des changements climatiques.

...2

En outre, le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada s'est engagé à investir à long terme jusqu'à 543 millions de dollars pour améliorer la résilience aux catastrophes. Il s'agit notamment de la création du Centre d'excellence pour l'innovation et la résilience en matière de feux de végétation, de l'extension du Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation afin de cartographier les zones à haut risque, de la mise en place d'une assurance inondation à faible coût pour les ménages exposés à un risque élevé d'inondation, de la création d'un nouveau portail sur les risques d'inondation contenant des informations accessibles au public sur l'exposition aux inondations et de la modernisation du programme d'Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC).

Ces investissements complètent les engagements pris dans les autres domaines clés des SNA : la santé et le bien-être, l'économie et les travailleurs, ainsi que la nature et la biodiversité.

Dans un effort pour construire un Canada plus résilient, le gouvernement a fait des investissements importants pour améliorer la résilience aux changements climatiques des infrastructures. J'ai le plaisir d'expliquer plus en détail comment les investissements du gouvernement du Canada dans les infrastructures appuient les recommandations du rapport. La réponse suivante utilise une approche thématique qui répond aux recommandations sous trois sections qui reflètent largement celles du rapport. Ces sections sont les suivantes :

- *Systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées* (recommandations 1 à 3) qui aborde les efforts du gouvernement pour faire progresser les systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées résistants au climat, en traitant les recommandations sur la réponse aux besoins et le renforcement de la coopération pour les cours d'eau internationaux.
- *Les infrastructures résilients aux changements climatiques* (recommandations 4 à 7 et 10 à 12) qui couvre les investissements du gouvernement liés à l'infrastructure résiliente au climat et à l'adaptation aux changements climatiques. La réponse met particulièrement en évidence la SNA, les programmes de financement de premier plan, y compris le FAAC, les initiatives liées aux inondations et l'évaluation nationale des infrastructures à venir.
- *L'examen des programmes d'infrastructure* (recommandations 8 et 9) qui met en évidence l'examen par le gouvernement des programmes d'infrastructure actuels et l'évolution de l'objectif climatique pour mettre en œuvre les exigences de résilience climatique dans les nouveaux programmes de financement des infrastructures, comme décrit dans la SNA.

Systèmes d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées (recommandations 1 à 3)

Le gouvernement du Canada approuve les priorités énoncées en ce qui concerne les systèmes d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées, y compris l’importance de soutenir et d’améliorer les systèmes d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées modernisés dans les collectivités de toutes tailles et la coopération pour les cours d’eau internationaux, et reconnaît la recommandation d’un financement permanent pour les systèmes d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées.

Financement des systèmes de distribution d’eau potable et de traitement des eaux usées

Le gouvernement du Canada est un partenaire stable et de longue date dans le financement de l’infrastructure de l’eau potable et des eaux usées, soutenant la durabilité, l’efficacité et la rentabilité des systèmes d’eau. Depuis sa création en 2002, Infrastructure Canada (INFC) a alloué plus de 8 milliards de dollars à plus de 7 000 projets d’amélioration des réseaux d’eau à travers le pays, y compris des investissements dans les réseaux d’aqueducs. Les investissements comprennent près de 3,4 milliards de dollars pour l’eau potable et plus de 5,4 milliards de dollars pour les eaux usées. Afin de soutenir les collectivités de toutes tailles, INFC a adapté son financement pour mieux soutenir les petites collectivités et les collectivités rurales, avec plus de 65 % des projets d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées financés dans le cadre du Programme d’infrastructure Investir dans le Canada situés dans des collectivités de 5 000 habitants ou moins. En outre, depuis 2016, Services aux Autochtones Canada a engagé plus de 5,6 milliards de dollars pour les Premières Nations dans le cadre du Programme d’immobilisations et d’entretien. Le financement soutient les projets des Premières Nations visant à construire et à réparer les infrastructures d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées et à soutenir la gestion et l’entretien efficaces des systèmes d’approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans les réserves. D’autres mécanismes de financement importants sont le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, le Fonds municipal vert et la Banque de l’infrastructure du Canada, qui soutiennent tous les investissements dans le domaine de l’eau.

Le gouvernement du Canada reconnaît que les collectivités sont confrontées à des pressions complexes et importantes liées aux défis croisés de la croissance, des changements climatiques et de la fourniture de services d’eau potable et de gestion des eaux usées et fiables. Il est de plus en plus nécessaire de maximiser la valeur des investissements dans le contexte de la réponse aux besoins immédiats, tout en construisant pour l’avenir – cela signifie qu’il faut penser aux systèmes d’eau et aux services de manière proactive et stratégique, parallèlement à d’autres priorités clés et systèmes d’infrastructure. En 2022, INFC a annoncé un financement fédéral de plus de 214 millions de dollars par le biais du FAAC à la ville d’Iqaluit pour améliorer les systèmes d’approvisionnement et de distribution d’eau. Les infrastructures nouvelles et modernisées seront conçues et construites de manière à atténuer les effets actuels et futurs des changements climatiques.

À l'avenir, et compte tenu des besoins en matière de logement, le budget 2022 a signalé l'intention du gouvernement d'améliorer la flexibilité des programmes d'infrastructure fédéraux afin de lier l'accès au financement à des actions qui augmentent l'offre de logements dans la mesure du possible.

Communications pour les cours d'eau bordant les frontières internationales

Les eaux partagées représentent plus de 40 % de la frontière entre le Canada et les États-Unis. La Commission mixte internationale (CMI), créée en vertu du *Traité relative aux eaux limitrophes de 1909*, est le principal mécanisme de coopération et de coordination pour la gestion des eaux partagées et pour l'examen des questions d'intérêt mutuel liées à ces eaux. La CMI est chargée d'approuver les projets qui ont une incidence sur les niveaux et les débits d'eau de part et d'autre de la frontière, d'étudier les problèmes transfrontaliers et de recommander des solutions. Des employés d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) participent aux conseils internationaux de gestion des eaux mis en place par la CMI. Les autres membres du conseil peuvent être des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des États, des municipalités, des organisations autochtones, des organisations non gouvernementales, des universités et de l'industrie.

En réunissant les intérêts des riverains concernés, la CMI fournit des mécanismes pour le partage d'information, l'harmonisation des données et la collaboration au sein des bassins hydrographiques transfrontaliers, ce qui favorise l'engagement transfrontalier à différents niveaux de gouvernement.

Infrastructures résilientes aux changements climatiques (recommandations 4 à 7 et 10 à 12)

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de renforcer la résilience des infrastructures. En 2023, des incendies de forêt, des inondations, des ouragans, des tornades et des tempêtes de grêle d'une ampleur record ont endommagé des infrastructures essentielles et communautaires, notamment des routes et des chemins de fer, des infrastructures électriques et de télécommunications, des bâtiments publics et des habitations, perturbant ainsi la fourniture de services essentiels et soulignant la nécessité d'accroître la résilience.

Renforcer la résilience face aux risques naturels

Le gouvernement du Canada joue un rôle de premier plan dans la mise en place d'infrastructures résistantes aux changements climatiques en passant de la connaissance à l'action grâce à des investissements stratégiques qui progressent à travers une approche de «chaîne de valeur». Ce séquençage génère des données et des informations sur les changements climatiques qui soutiennent la création d'orientations, de normes et de codes pour informer la capacité de planification intégrée et façonner les décisions de projet pour des investissements en capital éclairés et une résilience à long terme.

Les principaux programmes de la chaîne de valeur sont les suivants :

- L'initiative de recherche et de connaissance qui a aidé les communautés canadiennes à mieux comprendre leurs besoins, leurs défis et leurs opportunités en matière d'infrastructures publiques – avec sept projets axés sur la résilience, tels que le comblement des lacunes dans les connaissances sur les infrastructures naturelles, le développement de modèles pour soutenir la planification des infrastructures et les interventions d'urgence en cas de feux de forêt, et la mise à disposition d'informations sur les risques côtiers et de cartes des plaines inondables à grande échelle.
- Dans le cadre de l'Initiative pour un environnement bâti résilient face aux changements climatiques et du Programme de normes pour des infrastructures résilientes, le gouvernement a engagé plus de 160 millions de dollars pour intégrer la résilience face aux changements climatiques dans les lignes directrices, les normes et les codes nationaux, et pour élaborer des données de conception en fonction du climat futur dans des domaines prioritaires tels que les inondations, les chaleurs extrêmes et les solutions fondées sur la nature. Jusqu'à présent, ces investissements ont permis de produire 65 codes, normes, orientations et outils d'aide à la décision tenant compte du climat, des mises à jour des trois principaux codes canadiens (bâtiments, ponts et électricité) et des données sur la conception en fonction du climat futur dans 680 endroits au Canada.
- La trousse d'outils sur les changements climatiques pour les infrastructures, récemment annoncée, a engagé 94 millions de dollars sur cinq ans pour fournir aux décideurs et aux professionnels des infrastructures le soutien et les services nécessaires pour intégrer les risques liés aux changements climatiques dans leurs décisions et leurs évaluations d'infrastructures. La plateforme permettra d'accéder à des informations clés sur les dangers et les risques climatiques et proposera des outils, des conseils et des ressources d'apprentissage adaptés et facilement utilisables.

Pour compléter l'intégration de la prise de décision en fonction du climat et de la planification intégrée, le gouvernement du Canada investit également directement dans des projets d'investissement :

- Le FAAC d'INFC est le programme de financement de premier plan du Canada pour faire progresser les infrastructures résilientes au climat, ce qui représente un investissement de 3,86 milliards de dollars. Grâce au FAAC, les collectivités peuvent mieux se préparer et résister aux impacts futurs des changements climatiques et aux catastrophes naturelles, y compris les sécheresses et les inondations, prévenir les défaillances des infrastructures et protéger la population dans l'ensemble du Canada. Le FAAC encourage les collectivités à soumettre des propositions de projets qui répondent au mieux aux risques de catastrophes naturelles pour leur communauté et encourage l'adoption la plus large possible de lignes directrices, de codes et de normes. En décembre 2023, 90 projets ont été approuvés et annoncés dans le cadre du FAAC, pour un engagement total de 2,41 milliards de dollars pour des projets d'infrastructures construites et naturelles.

- Par l'intermédiaire du Fonds d'infrastructure naturelle (FIN) de l'INFC, le gouvernement a annoncé de 200 millions de dollars pour accroître l'utilisation des infrastructures naturelles et hybrides dans l'ensemble du Canada – reconnaissant la valeur des espaces verts et bleus et l'efficacité des solutions d'infrastructure naturelle dans le renforcement de la résilience climatique. En décembre 2023, le FIN a annoncé quatre projets pour un engagement fédéral total de près de 46 millions de dollars. D'autres annonces de projets sont à venir.
- Le *Fonds d'infrastructure des Premières Nations* des SAC et le *Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations* et le *Programme : Se préparer aux changements climatiques dans le Nord* de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada fournissent des ressources pour répondre aux besoins critiques en infrastructures des Premières Nations dans les réserves et des communautés autochtones, y compris dans le Nord, respectivement.

S'il est essentiel de mettre en place des infrastructures résilientes aux changements climatiques de manière proactive, les communautés continuent d'avoir besoin d'un soutien post-catastrophe à mesure que la fréquence, l'ampleur et l'impact des événements augmentent :

- Les Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) est le programme par lequel Sécurité publique Canada apporte un soutien financier aux provinces et aux territoires à la suite d'une catastrophe. Les AAFCC jouent un rôle essentiel dans la réponse aux catastrophes naturelles de grande ampleur au Canada et dans leur rétablissement. Sécurité publique Canada a récemment entrepris un examen approfondi du programme afin de s'assurer qu'il reste pertinent et durable pour répondre aux besoins des provinces et des territoires après une catastrophe. Un programme modernisé mettant davantage l'accent sur la reconstruction avec résilience sera lancé en 2025.

En ce qui concerne les autres leviers du gouvernement du Canada, la Stratégie pour un gouvernement vert, qui s'applique aux biens immobiliers, aux parcs automobiles et aux activités d'approvisionnement dans tous les ministères et agences du gouvernement, s'engage à réduire au minimum les perturbations et les dommages causés à ses actifs, services et opérations par les effets des changements climatiques. Cela permettra aux communautés de continuer à bénéficier des services d'infrastructure dans le contexte des impacts climatiques et de soutenir la résilience aux changements climatiques.

Le gouvernement continuera à rechercher des opportunités supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre d'infrastructures résilientes aux changements climatiques, tout en reconnaissant la nécessité d'investissements du secteur privé et de solutions de financement alternatives pour accélérer les solutions d'adaptation et combler le déficit de financement.

Infrastructures naturelles

Au Canada, un nombre croissant d'administrations locales et d'organisations non gouvernementales se tournent vers les infrastructures naturelles en tant que solutions rentables pour gérer les aléas et les risques climatiques, qui offrent également des avantages connexes aux biens et aux ménages environnants, tels que l'amélioration de la santé et du bien-être, l'amélioration de la qualité de l'environnement et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. S'appuyant sur le Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN), le gouvernement du Canada a également investi dans des orientations, notamment des codes, des normes, des lignes directrices, des outils et des bonnes pratiques sur l'évaluation, la mise en œuvre et la gestion des infrastructures naturelles. Parmi les exemples d'orientations, citons la Norme nationale du Canada pour la conception et la construction de systèmes de biorétention ; la planification, la conception, l'exploitation et l'entretien du traitement des eaux usées dans les communautés du nord à l'aide de systèmes de lagunage et de zones humides ; et les lignes directrices relatives aux solutions fondées sur la nature pour la gestion des inondations et de l'érosion.

Pour aller de l'avant, le gouvernement du Canada a pris plusieurs engagements pour encourager l'investissement dans les actifs naturels ; par exemple, l'un des objectifs de la SNA est d'accélérer l'utilisation de solutions fondées sur la nature pour accroître la résilience et maximiser les co-bénéfices. Le gouvernement élabore également une Stratégie nationale de la biodiversité 2030 du Canada afin de promouvoir l'adoption d'approches naturelles et hybrides pour atteindre les nouveaux objectifs et cibles mondiaux adoptés dans le cadre de l'entente mondiale de Kunming-Montréal pour la biodiversité en décembre 2022. Dans la Stratégie pour un gouvernement vert, le gouvernement s'est engagé à maximiser l'utilisation de l'infrastructure naturelle et d'autres solutions basées sur la nature pour protéger les biens physiques dans les propriétés fédérales.

Initiatives ciblées pour les activités liées aux inondations

Les inondations sont la catastrophe naturelle la plus coûteuse au Canada et les dommages continuent d'augmenter en raison des changements climatiques, des changements démographiques et de la poursuite du développement dans les zones inondables à haut risque. Le budget 2023 a annoncé le financement de trois initiatives liées à la reprise après sinistre et à la résilience face aux inondations. Il s'agit de : 1) l'assurance contre les inondations ; 2) un nouveau portail sur les risques d'inondation pour les Canadiens et Canadiennes; et 3) l'établissement de zones à risque d'inondation identifiées par le gouvernement fédéral à travers le pays pour guider les décisions fédérales d'investissement dans les infrastructures. Ces investissements complètent le Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation, qui collabore avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes pour élaborer des cartes des risques d'inondation dans les zones à haut risque afin d'aider les décideurs à planifier l'utilisation des terres et à s'adapter aux changements climatiques.

Le Service météorologique du Canada, au sein d'ECCC, fournit également des services de surveillance, de prévision et d'alerte en matière d'environnement. Ces services sont essentiels pour anticiper, gérer et s'adapter aux risques créés par les dangers à développement rapide. Le Service météorologique du Canada fait autorité en informant le public, les organisations de gestion des urgences et les autorités de santé publique en amont des phénomènes météorologiques graves et extrêmes, en utilisant divers canaux de diffusion traditionnels et numériques, tels que la radio, la télévision et les médias sociaux.

Ensemble, ces initiatives renforcent la résilience des communautés à travers le Canada face à l'augmentation de la fréquence et des coûts des inondations, grâce à des décisions fondées sur des données probantes.

Évaluation globale de l'infrastructure

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNA, le gouvernement du Canada élabore des plans d'action bilatéraux avec les provinces et les territoires afin d'amplifier et de mieux coordonner les efforts d'adaptation dans les domaines clés de la SNA, tout en respectant les compétences et les responsabilités des différents ordres de gouvernement et des détenteurs de droits. Ces plans d'action bilatéraux permettront d'étayer et de faire progresser les priorités communes en matière d'adaptation, qui peuvent inclure l'identification des zones les plus à risque et des solutions spécifiques aux infrastructures.

La première Évaluation nationale des infrastructures du Canada, une fois établie, servira également d'outil de base pour les décideurs en matière d'infrastructures afin de soutenir l'identification des besoins et des priorités dans l'environnement bâti.

Afin de favoriser la prise de décisions éclairées en matière d'investissement, le gouvernement du Canada continue de travailler sur des projets visant à développer des ensembles de données nationales ouvertes, liées à l'équité environnementale, à l'accessibilité du logement et des transports, ainsi que des bases de données ouvertes sur l'emplacement des infrastructures essentielles. Grâce à la cartographie des principales infrastructures, le gouvernement vise à identifier les infrastructures à risque en raison de divers facteurs, tels que l'utilisation des terres, les risques environnementaux et climatiques, l'accessibilité et les facteurs économiques.

Résilience des communications

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de communications résilientes et interopérables dans les situations d'urgence, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes. Le développement de systèmes de communication interopérables pour la sécurité publique est un résultat prioritaire de la *Stratégie de sécurité civile pour le Canada*¹, qui vise à renforcer la résilience de la société canadienne d'ici 2030. L'initiative soutient également les objectifs plus larges du Un programme de fiabilité des réseaux de télécommunications², qui vise à améliorer la fiabilité et la résilience des réseaux de télécommunications du Canada et à renforcer la coordination de la planification et de la préparation.

Examen du programme d'infrastructures (recommandations 8 et 9)

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de revoir régulièrement son ensemble de programmes d'infrastructure et d'exigences fédérales, telles que l'Optique des changements climatiques, afin d'appliquer les leçons apprises, de réduire les obstacles à l'accès et de répondre aux besoins des municipalités en matière d'infrastructure.

Examen des programmes

Afin de répondre à l'évolution des besoins et d'améliorer les programmes, le gouvernement du Canada examine ses programmes de financement des infrastructures, en appliquant les leçons apprises et en veillant à ce qu'ils restent pertinents. Le gouvernement reconnaît qu'il n'existe pas de solution unique pour les collectivités, mais qu'en travaillant ensemble, les programmes d'infrastructure peuvent construire l'infrastructure qui répond aux divers besoins des collectivités partout au Canada, y compris les petites collectivités rurales. Dans les programmes précédents, et sur la base des leçons apprises, le gouvernement du Canada a offert un soutien accru à la capacité et a ajusté les paramètres du programme pour les petites collectivités et les collectivités rurales, par le biais de ses programmes axés sur la ruralité tels que le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural et le Fonds pour le développement des collectivités du Canada. Ces programmes ont permis de répondre aux besoins distincts de ces collectivités, en offrant des échéances souples et des taux de contribution fédéraux plus élevés.

¹ Gouvernement du Canada. (2022, 21 juillet). Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience. Sécurité publique Canada. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/mrgncy-mngmnt-strtyg/index-fr.aspx>

² Gouvernement du Canada. (2023, 12 mai). Un programme de fiabilité des réseaux de télécommunications. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. <https://ised-isde.canada.ca/site/isde/fr/services-telecommunications-fiables/programme-fiabilite-reseaux-telecommunications>

En continuant à répondre aux besoins des petites communautés rurales, la trousse d'outils sur les changements climatiques pour les infrastructures soutiendra les décideurs en leur fournissant des outils, des conseils et des ressources adaptés et facilement accessibles. La trousse d'outils réduira les obstacles à l'accès pour soutenir la mise en œuvre de solutions d'infrastructure à faible émission de carbone et résilientes aux changements climatiques. L'une des principales priorités de la trousse d'outils sur les changements climatiques sera de fournir des aides ciblées aux communautés à haut risque et à faible capacité. Pour l'avenir, le gouvernement a l'intention de continuer à entreprendre de solides examens de programmes et d'améliorer la programmation des infrastructures.

Gestion des risques climatiques et la réduction des risques

Le gouvernement du Canada veut s'assurer que les infrastructures construites aujourd'hui peuvent résister aux impacts actuels et futurs des changements climatiques, en réalisant l'objectif de la SNA 2050 selon lequel «tous les systèmes d'infrastructure au Canada sont résilients au climat et font l'objet d'une adaptation continue pour s'ajuster aux impacts futurs, afin de fournir des services fiables, équitables et durables à l'ensemble de la société». Des exigences de résilience souples et évolutives sont établies pour tous les nouveaux programmes à partir de 2024, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'Optique des changements climatiques. Ces exigences comprendront l'identification des risques, l'adoption de mesures de réduction des risques basées sur les codes, normes et lignes directrices les plus récents, et l'incitation à l'infrastructure naturelle. La trousse d'outils sur les changements climatiques pour les infrastructures offrira des conseils pour la mise en œuvre des exigences en matière de résilience.

En conclusion, le gouvernement du Canada remercie le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités pour son travail et son étude sur la façon d'améliorer l'infrastructure résiliente aux changements climatiques du Canada. Bien que d'importants travaux visant à accroître la résilience aux changements climatiques des systèmes d'infrastructure soient déjà en cours, les conclusions de votre comité offrent des indications précieuses pour l'élaboration des programmes à venir.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement,



L'honorable Sean Fraser, C.P., député
Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités